

QUELLE PLACE POUR ARS/ARA DANS L'AMBITION ARF ?!

Consultés sur 2 sujets différents mais liés dans « l'ambition ARF », les élus CFTC expriment :

- **Pour le projet B to C Digital** : « un avis favorable sur le plan social du projet, qui nous rassure sur la pérennité des contrats, des métiers, des compétences transférées et l'intégration dans notre statut. Les élus CFTC notent qu'il y a aucune modification, ni dans les fiches de postes, ni dans les libellés de postes. Les élus CFTC expriment une alerte sur le suivi du projet et sur la réorganisation des métiers, pour ne pas retomber dans les travers d'incompréhensions qui ont pu naître dans les projets de transformation précédent. Et demandent un point, en janvier et en mars en réunion de CSE avec la commission du CSSCT pour mesurer l'impact sur l'environnement de travail des collaborateurs qui vont arriver et déjà présent. Un droit d'alerte sera exercé si les conditions de travail des collaborateurs ne sont pas satisfaisantes. »
- **Pour le projet de réorganisation des services d'appuis et ses conséquences sur l'emploi** :

La Direction avait convoqué notre instance de façon préalable - pour information - le 13 novembre 2018 afin de présenter à l'ensemble des CCE, CSE, CE, DUP des entreprises concernées au sein d'ARF un document comportant une note préalable de notre DG Ali KHOSROVI intitulée « nouvelle étape du déploiement de l'ambition ARF - mise en place du projet zones de vie ». **Les documents remis - tant pour la réunion du 13 comme celle du 29 novembre 2018 - portent donc sur un « projet d'animation clients multi-formats »** faisant « évoluer nos organisations en format » par une « organisation du travail plus coopérative » et abandonnant donc notre « organisation silotée ».

Ainsi dans les grands principes opérationnels définis pour atteindre les objectifs du « projet d'animation clients multi-formats », sont bien indiqués :

- la création de « territoires en remplacement de l'organisation actuelle des formats », eux-mêmes organisés en « zones de vie »,
- la réorganisation de la direction clients, innovation, marques et concepts,
- la revue des rôles et responsabilités entre Directions d'Appuis et Territoires.

C'est donc bien ce « **projet global d'animation clients multi-formats** » présenté qui entraîne - notamment - un projet de réorganisation des services d'appuis mais aussi - et surtout à la fois une transformation radicale de l'organisation du dialogue social (UES - zones de vie) et de la gestion des ressources humaines (mobilité, GPEC, reconnaissance, etc...) dans chacune des zones de vie (en lieu et place des formats actuels). **Il ne nous paraît pas juridiquement admissible de restreindre notre consultation aux seuls services d'appuis.**

Les élus CFTC considèrent donc que l'avis de consultation demandé doit être réalisé non pas uniquement sur le projet de « réorganisation des services d'appui » mais sur le projet d'animation clients multi-formats qui en est l'origine (au vu des éléments remis de façon préalable par la Direction) et qui emporte des conséquences directes sur le dialogue social et la représentation du personnel avec le projet de création d'UES ainsi que sur les conditions de travail et d'emplois des personnels d'ARF et donc de notre entreprise..

CONTACT CFTC

Les élus CFTC des services centraux – cftc.auchan.centrale@gmail.com

VOS DELEGUES SYNDICAUX CFTC - Bruno DELAYE / Xavier PORET / Virginie LEROY / Abder BELHACHEM